

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du mercredi 8 juillet 2020 à 18 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 2 juillet 2020, s'est réuni salle du Conseil communautaire, 1 rue Andréï Sakharov, sous la présidence de M. Michäel QUERNEZ, Maire.

**Etaient présents :**

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, Emilie Cerisay, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Pennec, Sylvana Macis, Pierre Guillon, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Alain Kerhervé.

**Pouvoirs :**

Michel Forget a donné pouvoir à Danièle Kha  
David Le Doussal a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec  
Sylvain Victorin-Savin a donné pouvoir à Anne Daniel

**Nombre de conseillers présents ou représentés : 33**

**Secrétaire de séance : Christophe Couic**

## **18. CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS AU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/08/2020**

### Exposé :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

### Proposition :

#### 1/ RESORPTION DE L'EMPLOI PRECAIRE ET MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Afin de résorber l'emploi précaire dans le service périscolaire et jeunesse et renforcer les liens fonctionnels entre les accueils périscolaires et l'espace jeunes, il est proposé au Conseil municipal de :

- Augmenter trois postes d'adjoints d'animation de 50% à 60%
- Augmenter un poste d'adjoint d'animation de 50% à 100%
- Augmenter un poste d'adjoint d'animation de 50% à 80%
- Augmenter un poste d'adjoint d'animation de 80% à 100%
- Créer un poste d'adjoint d'animation à 50%

Afin de résorber l'emploi précaire au sein de certains services, il est proposé au Conseil municipal de :

- Créer un poste d'adjoint technique à 100% au garage
- Augmenter un poste d'adjoint technique de 70% à 80% et créer un poste d'adjoint technique de 80% au service hygiène
- Augmenter un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> cl de 50% à 80% au service hygiène et à l'espace Benoîte Groult
- Augmenter un poste d'adjoint du patrimoine de 50% à 85% au cinéma

Afin de remplacer le départ en retraite d'un agent d'entretien et de restauration au sein des écoles, il est proposé au Conseil municipal de :

- Créer un poste d'adjoint technique et supprimer un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> cl

Afin d'entériner un changement de filière au sein des écoles, il est proposé au Conseil municipal de :

- Créer un poste d'adjoint technique à 50%
- Créer un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe et supprimer un poste d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe à 100%

#### 2/ AVANCEMENTS DE GRADE

Afin de permettre la nomination d'agents suite aux avancements de grade, il est proposé au Conseil municipal de :

- Créer 1 poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe et supprimer 1 poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe,

- Créer 1 poste d'assistant de conservation principal de 1<sup>ère</sup> classe et supprimer 1 poste d'assistant de conservation principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Créer 3 postes d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe et supprimer 3 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Créer 1 poste d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe et supprimer 1 poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Créer 2 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et supprimer 2 postes d'adjoint technique.

### 3/ RECRUTEMENT D'UNE PROGRAMMATRICE CULTURELLE

Par délibération en date du 13/02/2018, le conseil municipal a créé un poste de catégorie B, assistant de conservation, à temps complet, pour assurer les fonctions de programmation culturelle.

A l'issue de la procédure engagée par l'annonce n°29200500022828 parue sur le site Emploi Territorial du Centre de Gestion du Finistère, le choix du candidat s'est porté sur un agent non titulaire de la fonction publique territoriale.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, Il appartient également au Conseil municipal de fixer les modalités de recrutements des agents contractuels.

Il est proposé au Conseil municipal de décider :

- que les fonctions de programmation culturelle peuvent être exercées par un agent contractuel en cas de recrutement infructueux d'un agent titulaire, sur la base de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984, lorsque la nature des fonctions et les besoins du service le justifient,
- que le traitement de cet agent contractuel sera calculé par référence à l'indice majoré 477 auquel s'ajoutera le régime indemnitaire applicable au grade de référence d'assistant de conservation.

P.J. : tableau des effectifs

Avis favorable de la commission ressources humaines du 26 juin 2020

Avis favorable du Comité Technique du 30 juin 2020

Décision :

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**



**Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ.**

Envoyé en préfecture le 13/07/2020

Reçu en préfecture le 13/07/2020

Affiché le

ID : 029-212902332-20200708-080718-DE

**TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er MARS 2020**

Catégories	Emplois	Postes	dont TNC	Pourvus		Non pourvus
				Titulaires	Contractuels	
A	DGS(emploi fonctionnel - cadre des attachés)	1		1		0
A	Attaché hors classe	1		1		
A	Attaché Principal	2		2		0
A	Attaché	2		2	0	0
A	Attaché de Conservation du Patrimoine	1		1		0
A	Ingénieur principal	0		0		0
A	Ingénieur	2		2	0	0
A	Bibliothécaire	1		1		0
A	Educateur principal de jeunes enfants	1		1		0
A	Infirmière	1	1	1		0
<b>Total</b>		<b>12</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
B	Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	1		1		
B	Rédacteur Principal 1CL	2		2		0
B	Rédacteur Principal 2CL	2		1		1
B	Rédacteur	3		2	1	0
B	Assistant de conservation principal de 1cl	2		2		0
B	Assistant de conservation principal de 2cl	1		1		0
B	Assistant de conservation	3	1	1	2	
B	Technicien principal 1ère classe	2		2		0
B	Technicien principal 2ème classe	4		4		0
B	Animateur principal 1ère classe	1		1		0
B	Animateur	1		1		0
<b>Total</b>		<b>22</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
C	Brigadier-chef principal	1		1		0
C	Gardien de police municipale	2		2		0
C	Agent de maîtrise principal	8		8		0
C	Agent de maîtrise	9		9	0	0
C	Adjoint technique principal 1ère classe	22		21		1
C	Adjoint technique principal 2ème classe	25	11	25		0
C	Adjoint technique	27	10	27	0	0
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	4		4		0
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	3	0	3		0
C	Adjoint administratif	5	2	5		0
C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	4		4		0
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	0		0		0
C	Adjoint d'animation	7	6	6		1
C	Adjoint du Patrimoine principal 1ère classe	1		1		0
C	Adjoint du Patrimoine principal 2ème classe	2		2		0
C	Adjoint du Patrimoine	3	1	3		0
C	ASEM principal de 1ère classe	8		8		0
C	ASEM principal de 2è classe	2		2		0
C	Auxiliaire de puériculture ppal de 1ère classe	3		3		0
C	Auxiliaire de puériculture ppal de 2è classe	1	1	1		0
<b>Total</b>		<b>137</b>	<b>31</b>	<b>135</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>171</b>	<b>33</b>	<b>165</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

Envoyé en préfecture le 13/07/2020

Reçu en préfecture le 13/07/2020

Affiché le

ID : 029-212902332-20200708-080718-DE

**TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er AOUT 2020**

Catégories	Emplois	Postes	dont TNC	Pourvus		Non pourvus
				Titulaires	Contractuels	
A	DGS(emploi fonctionnel - cadre des attachés)	1		1		0
A	Attaché hors classe	1		1		
A	Attaché Principal	2		2		0
A	Attaché	2		2	0	0
A	Attaché de Conservation du Patrimoine	1		1		0
A	Ingénieur principal	0		0		0
A	Ingénieur	2		2	0	0
A	Bibliothécaire	1		1		0
A	Educateur principal de jeunes enfants	1		1		0
A	Infirmière	1	1	1		0
<b>Total</b>		<b>12</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
B	Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	1		1		
B	Rédacteur Principal 1CL	2		2		0
B	Rédacteur Principal 2CL	2		1		1
B	Rédacteur	3		2	1	0
B	Assistant de conservation principal de 1cl	3		3		0
B	Assistant de conservation principal de 2cl	0		0		0
B	Assistant de conservation	9	1	1	2	0
B	Technicien principal 1ère classe	3		3		0
B	Technicien principal 2ème classe	3		3		0
B	Animateur principal 1ère classe	1		1		0
B	Animateur	1		1		0
<b>Total</b>		<b>22</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
C	Brigadier-chef principal	1		1		0
C	Gardien de police municipale	2		2		0
C	Agent de maîtrise principal	8		8		0
C	Agent de maîtrise	9		9	0	0
C	Adjoint technique principal 1ère classe	26		25		1
C	Adjoint technique principal 2ème classe	23	9	23		0
C	Adjoint technique	29	13	28	0	1
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	4		4		0
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	3	0	3		0
C	Adjoint administratif	5	2	5		0
C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	3		3		0
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	0		0		0
C	Adjoint d'animation	3	6	3		5
C	Adjoint du Patrimoine principal 1ère classe	1		1		0
C	Adjoint du Patrimoine principal 2ème classe	2		2		0
C	Adjoint du Patrimoine	3	1	3		0
C	ASEM principal de 1ère classe	9		9		0
C	ASEM principal de 2è classe	1		1		0
C	Auxiliaire de puériculture ppal de 1ère classe	3		3		0
C	Auxiliaire de puériculture ppal de 2è classe	1	1	1		0
<b>Total</b>		<b>141</b>	<b>32</b>	<b>134</b>	<b>0</b>	<b>7</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>175</b>	<b>34</b>	<b>164</b>	<b>3</b>	<b>8</b>